

Intervention de Catherine Fonck,

Ministre de l'Enfance, de l'Aide à la Jeunesse et de la Santé en Communauté française

PREVENTION DU SPINA BIFIDA PAR L'ACIDE FOLIQUE

Mesdames, Messieurs,

En tant que Ministre de l'Enfance, de l'Aide à la jeunesse et de la Santé de la Communauté française, mais également en tant que médecin je m'adresse à vous pour souligner l'importance du message délivré par l'Association Spina Bifida Belge Francophone. Cette malformation touche 1 grossesse sur 2000 en Communauté française.

Une mesure préventive simple existe : la prise d'un comprimé d'acide folique quelques mois avant et pendant la grossesse permet de diminuer fortement le risque que votre enfant soit atteint de spina bifida.

J'insisterai personnellement auprès de mes confrères gynécologues et généralistes pour attirer leur attention sur l'importance de ce geste simple.

Qui mieux que des personnes elles-mêmes touchées par cette malformation pourraient vous convaincre d'adopter cette mesure préventive ?

J'en profite pour souligner l'extraordinaire énergie développée par cette association mise au service des personnes souffrant de spina-bifida et oeuvrant à la sensibilisation du grand public et des professionnels de la santé.

Je souhaite vivement qu'ensemble, nous réussissions à faire diminuer l'incidence de cette maladie.

Catherine FONCK
Ministre de l'Enfance,
de l'Aide à la Jeunesse et de la Santé

Cabinet de la Ministre Fonck
37-40 Bd. du Régent
1000 Bruxelles

Cellule santé
02/788.83.07
anne.boucquiau@cfwb.be